

Loyauté – Déontologie - Ethique

Trois mots qui font partie du vocabulaire courant dont raffole le Chef d'établissement du CP ST-Quentin fallavier. Nous en connaissons tous la signification, nous savons qu'en règle générale, ils sont utilisés par la hiérarchie de manière descendante. L'exigence de loyauté et l'obligation déontologique raisonnent souvent comme un rappel à l'ordre dans le milieu professionnel. L'éthique est d'un sens différent qui fait référence au comportement et au caractère d'un individu et dont la finalité vise à définir le comportement des hommes pour obtenir une société idéale et tendre vers le bonheur de tous.

Le plus haut responsable de notre établissement a lui aussi une hiérarchie envers laquelle il doit faire preuve de loyauté en démontrant qu'il respecte les principes de la déontologie.

L'UFAP UNSa Justice estime qu'en franchissant certaines limites, il n'est pas dans les clous avec sa hiérarchie, c'est son problème !

En revanche, son attitude à l'égard du personnel dont il nourrit le marasme, c'est un peu notre affaire !

Dans les jours suivants **l'agression du dimanche 9 octobre**, il déclarait que la mise en lumière d'un incident par un tract ne fait que renforcer son obligation de transparence vis-à-vis de son autorité hiérarchique et judiciaire et glissait en coulisses à certains personnels qu'un agent allait se retrouver en difficulté à cause du tract. QUEL CULOT !

Commettre de temps en temps des boulettes, cela peut arriver à tout le monde, mais ce dont il est question est beaucoup plus préoccupant. Ces facéties s'accumulent depuis presque trois années.

Aveuglé par son obsession remarquable de s'en prendre à la seule organisation syndicale osant lui faire face, il utilise son personnel pour tenter de la disqualifier.

C'est très probablement dans cette logique qu'il convoquait mardi dernier en soirée, deux agents et leur montrait les images vidéos de l'agression en question, mais voilà... il se limitait à leur présenter la séquence où l'agent sonné par les coups encaissés plus tôt voyait sa lucidité atteinte et réagissait de manière controversée. En ne présentant que cette scène, le directeur se jouait de son personnel.

Cette présentation tronquée des événements produisait immédiatement son effet, à la sortie de l'entretien un agent déclarait sans filtre que notre collègue avait agressé le détenu, qu'il allait se retrouver dans la « merde », tout ça à cause du tract diffusé le lundi. Le lendemain, toujours sous le coup de la colère des incidents verbaux sérieux éclataient.

Le Chef d'établissement n'était pas là pour gérer les tensions, c'est l'UFAP, en lien avec le DRH qui s'y employait pour parvenir au terme d'une journée bien longue à un apaisement partiel.

Provoquer de la sorte des incidents chez son personnel usé, déprimé et incompris n'est pas digne de celui qui se prévaut de lutter contre la violence !

La commission de discipline prononçait pour sa part une sanction de 20 jours de cellule dont 10 avec sursis à l'encontre du détenu, une décision plombant plus encore le moral des troupes.

Dans cette instance, un visionnage partiel des images était proposé. Un officier présent s'en étonnait et émettait le souhait de voir non pas une partie mais la totalité de la vidéo. Demande rejetée !

C'est dans un contexte tendu que l'UFAP était enfin invitée à visionner l'intégralité des enregistrements.

QU'EN EST IL REELLEMENT ?

Notre collègue fait sortir deux détenus de la cour promenade, restitue la carte de circulation au premier, le deuxième s'approche mais au moment de récupérer la carte il saisit la main du surveillant, des paroles sont échangées, le détenu avance son front sur celui de l'agent puis lui administre plusieurs coups au visage. Sonné, l'agent s'affaisse un instant pendant que son binôme éloigne avec difficulté l'agresseur sous les insultes de la population pénale.

Le collègue sérieusement blessé à la tête voit son binôme dans une situation inconfortable, les insultes pleuvent de toute part, il intervient mais sa lucidité étant atteinte, il perd le contrôle.

Il est important aussi d'avoir à l'esprit qu'il y a peu de temps, le détenu « B » avait proféré des menaces à l'encontre de notre collègue suite à la récupération de projections qui lui étaient destinées. Toujours le dernier à sortir des cours promenades, ce dimanche 9 octobre, ce n'est pas un hasard s'il était le premier à franchir la grille et ainsi mettre ses menaces à exécution.

Habitué du front contre front, un peu plus tard après l'agression, il cherchait à nouveau l'affrontement, cette fois en s'en prenant au gradé, avançant de manière vive sa tête pour la plaquer contre la sienne.

Pour l'UFAP UNSa Justice, nous sommes bien dans le cadre d'une agression caractérisée de violences sur personnel, la sanction de 10 jours fermes de cellule disciplinaire est en dessous de tout. Le détenu se frotte sans doute les mains. Quel mauvais message passé au reste de la population pénale ?

Au CP, la violence est partout, physique, morale, institutionnelle, elle rôde en permanence et explose sans prévenir, elle est instantanée. Tout aussi sûrement, elle ronge à petit feu, de manière pernicieuse à petits coups d'insultes quotidiennement répétées. Ce dernier Weekend encore, lors de la récupération de projections deux agents ont été aspergés d'urine.

Lorsqu'il est fait remarquer au premier responsable de l'établissement qu'il ne sait pas ce que supportent les surveillants, il préfère s'apitoyer sur son propre sort et répondre par des provocations dont nous vous passerons ici le contenu.

Des événements difficiles, parfois tragiques ont traversé les 30 ans d'activité du Centre Pénitentiaire mais jamais nous n'avons eu à ressentir de manière aussi chronique, la détresse qui se lit dans le regard des personnels. Les plus anciens sont pratiquement tous partis. Reste les plus jeunes, jetés en pâture à la détention surpeuplée de malades, de fous furieux, de délinquants et de criminels aguerris.

**DIRIGER, C'EST AGIR DE MANIERE
RESPONSABLE !**